68e Année. — N° 6

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & Emit. 12.00 23.00 45.00
France,Belg. 13.00 24.00 48.00
Union post. 16.00 31.20 62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter, 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

68e Année. — N° 6

JEUDI
6
JANVIER 1921

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

La Journée des Délais

Gagner du temps... tel est, semble-t-il, de plus en plus le mot d'ordre dont s'inspirent les gouvernements dans toutes les négociations destinées à hâter l'exécution du traité de Versailles.

Ainsi, mardi, le quai d'Orsay a reçu deux réponses : l'une à la note qu'il avait adressée à Berlin au sujet des manquements de l'Allemagne; l'autre au télégramme transmis la veille à Londres dans lequel M. Leygues, conscient de l'extrême urgence qu'il y aurait à ce que l'Entente se mît d'accord sur les mesures que comporte l'attitude de l'Allemagne, *proposait au cabinet britannique* que cette conférence eût lieu entre le 7 et le 12.

Or, qu'en résulte-t-il?

Le gouvernement allemand réplique à l'énumération des faits qui établissent qu'il a manqué à ses engagements par un plaidoyer copieux et véhément dont la conclusion est une nouvelle demande de délais, ce qui évidemment ne saurait nous surprendre, mais qui ne facilitera guère l'accord entre les gouvernements alliés sur le choix d'une attitude.

Aussi bien, le cabinet britannique, lui aussi, sollicite un délai. C'est ainsi du moins que l'on interprétera le désir qu'il exprimait mardi d'ajourner à la fin du mois la réunion dont le président du Conseil l'avait prié de fixer la date avant la réunion des Chambres, qui reprennent, on le sait, leurs travaux le 11.

La demande de M. Lloyd George n'a, sans doute, elle non plus, rien qui doive nous étonner.

Le gouvernement anglais s'étant plaint, non sans raison, de n'avoir été mis que le 23 décembre de l'état du désarmement de l'Allemagne, considère que cette question est trop sérieuse pour être résolue à la légère. De plus, n'étant en possession du rapport du maréchal Foch que depuis quatre jours à peine, il tient à l'étudier attentivement avant de prendre des résolutions.

Le raisonnement de Downing street est certainement acceptable; ce qui, par contre, l'est moins, c'est la note singulièrement inopportune qu'a publiée l'agence Reuter, et dans laquelle l'Angleterre paraîssait adopter les arguments de l'Allemagne sur la lenteur « inévitable » du licenciement des organisations militaires, et, chose plus grave, manifestait par avance une désapprobation de l'occupation de la Ruhr.

L'agence Reuter, sans doute, n'engage pas le gouvernement. Néanmoins, elle interprète assez souvent le sentiment officiel pour que l'on soit en droit de s'émouvoir de l'opinion qu'elle exprime.

Nous avons toujours pensé qu'il ne convenait pas d'attacher une importance exagérée au fait que le désarmement allemand ne soit pas encore totalement accompli. La suppression de ces organisations militaires ne signifiera rien, en effet, du moment que le contrôle militaire interallié sera retiré du territoire du Reich. Cependant, il est regrettable que les alliés en soient encore à discuter les mesures qu'ils doivent adopter en présence des manquements de l'Allemagne. Il y a d'autres sanctions à envisager en dehors de l'occupation de la Ruhr; plus on attend pour s'y décider, plus on encourage les Allemands à chicaner, à se dérober, à reprendre leur arrogance d'autrefois.

L. G...

INFORMATIONS

Après les élections sénatoriales
M. Deschanel se reposerait

Toulon, 5 janvier. — M. Deschanel, qui est candidat aux élections sénatoriales du 9 janvier, en Eure-et-Loir, viendrait s'installer, vers le 11, pour quelques semaines de repos, dans une villa, près de St-Raphaël.

Mort du professeur Denis

Paris, 5 janvier. — M. Ernest Denis, professeur d'histoire à la Sorbonne, vient de succomber, à l'âge de 72 ans. Il s'était spécialisé dans l'étude des questions slaves.

Clara Zetkin aurait été à Valenciennes, avant de regagner Berlin

Paris, 5 janvier. — On a annoncé que Clara Zetkin, déléguée des Soviets au Congrès unifié de Tours, aurait été visiter les régions dévastées avant de regagner Berlin, clandestinement.

Le bruit court qu'elle aurait notamment déjeuné à Valenciennes, chez le propriétaire de l'automobile qui l'aurait amenée de Beauvais, et aurait repris le train à Aulnoye pour la frontière.

L'incendie d'une maison fait six victimes en Algérie

Alger, 5 janvier. — Au village de Fourmies, près de Sidi-bel-Abbès, l'incendie d'une maison a fait six victimes, dont trois sont décédées : le père, M. Botella, et deux enfants. La mère et deux autres enfants sont grièvement brûlés. En apprenant ce malheur, le frère de M. Botella est mort d'émotion.

Le Sultan d'Egypte, grand-croix de la Légion d'honneur

Le Caire, 15 janvier. — M. Gaillard, ministre plénipotentiaire, représentant du Gouvernement français, au Caire, a remis au Sultan, la grand-croix de la Légion d'honneur.

Condamnation d'un spéculateur sur les loyers

Paris, 5 janvier. — La 10e chambre correctionnelle de la Seine a condamné un photographe, M. Salomon Slouchansky, à 2 mois de prison et 1.000 francs d'amende, pour spéculation sur les loyers. Locataire d'un local à usage commercial, pour 17.000 fr. par an, il l'avait sous-loué 24.000 fr. avec des conditions draconiennes. Le sous-locataire a obtenu 50.000 fr. de dommages-intérêts.

Un message de la Couronne espagnole

Madrid, 5 janvier. — A la réouverture des Cortès, le Roi a donné lecture du message de la Couronne. Celui-ci signale les excellentes relations de l'Espagne avec toutes les nations; émet l'espoir d'une prochaine pacification de la zone espagnole du Maroc, et annonce la mise à l'étude, par le Gouvernement, des questions sociales en vue de réprimer avec énergie les crimes dits sociaux.

LA CRISE DU CHOMAGE

Les mesures envisagées par le Gouvernement pour y remédier

Paris, 5 janvier. — Un journal du soir se dit en mesure de préciser, dès maintenant, les principales lignes du plan gouvernemental contre le chômage.

Les mesures envisagées sont de trois ordres :

1. Le ministre du Travail engagera les municipalités à employer le plus possible de travailleurs. A Paris, on va enfin reprendre probablement la démolition des fortifications. On pense aussi au canal de dérivation de la Marne. Mais les techniciens devront être consultés à ce sujet, sur le point de savoir si la saison est favorable à une telle entreprise;

2. Le ministre de la Guerre ne licenciera pas les quelques 25.000 ouvriers employés aux services de l'armée, dans l'artillerie, notamment;

3. Le ministre de la Guerre donnera, dans toutes les régions où il en aura la possibilité, entre autres dans la Vaucluse, à Mazamet et à Lodève, des confections de draps à exécuter.

L'industrie de l'habillement, est, en effet, avec celle de la chaussure, la plus atteinte par le chômage. En ce qui concerne la chaussure, l'armée, étant suffisamment fournie, ne pourra pas employer de travailleurs dans cette branche.

Il y a des stocks de laine à Marseille, dont on fera des vestes et des pantalons kakis, le kaki étant porté par les troupes d'Orient et du Levant, par conséquent, plus sujet que le bleu à l'usure. Le ministre fera fabriquer également des vestes de toile.

Enfin, dans toutes les régions où des fortifications auront été déclassées, par exemple, à Lille, les travaux de démolition et de terrassement seront ordonnées dès que les municipalités seront prêtes à les entreprendre.

Le Parti socialiste communiste a nommé son bureau

Un appel au respect des décisions de Tours

Paris, 5 janvier. — Le Comité-directeur du Parti socialiste adhérant à la 3e Internationale communiste de Moscou a élu son bureau.

Sont nommés : MM. Frossard, secrétaire-général du parti; Loriot, secrétaire international, chargé des relations entre les fractions communistes des divers pays; Antonio Cœn, secrétaire-adjoint; Dondicol, trésorier.

A la suite de cette élection, le Comité-directeur a rédigé un appel à tous les socialistes de France, les invitant à respecter la discipline suivant les décisions du Congrès de Tours, les assurant « que le parti ne méconnaîtra pas les droits des minorités. »

LES QUOTIDIENNES

LA RÉFORME ADMINISTRATIVE ET LE RÉGIONALISME

La réforme administrative attendue depuis longtemps vient de faire un sérieux pas en avant. On a vu que le Conseil des ministres s'est occupé de la question. Le gouvernement sera en mesure, dès la rentrée du Parlement de déposer le projet de loi préparé par M. Charles Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil. Ce projet organise les régions administratives.

A maintes reprises déjà, nous avons étudié, ici, cet aspect du régionalisme et expliqué le mécanisme d'une réforme absolument nécessaire.

La conception napoléonnienne de l'administration du pays a pu rendre de grands services quand il était utile de donner au pouvoir central une force et une influence plus effectives. Mais, aujourd'hui, les rouages de notre machine administrative ne correspondent plus avec les besoins des populations, et une refonte partielle s'impose.

Le développement des moyens de transports a rendu trop étroit le cadre du département. Les intérêts débordent sur les départements voisins; en fait, au point de vue économique, la région réunit déjà les intérêts d'une même catégorie; la constitution d'une région administrative ne viendra donc souvent que consacrer officiellement, légalement, une division admise dans la pratique.

La création d'un chef-lieu de région et d'un conseil régional va permettre la réalisation des grands projets qui, jusqu'à présent, restaient indéfiniment en discussion faute d'entente entre les départements et aussi à cause d'une bureaucratie centralisée à l'excès.

Combien de travaux d'une incontestable utilité et qui devaient augmenter la valeur économique d'une province, n'ont jamais pu aboutir parce que les études préparatoires ont cheminé trop lentement de conseil général en conseil général, jusqu'au moment où elles se sont perdues dans les dossiers d'une commission quelconque!

Le conseil régional comprendra des représentants des intérêts professionnels. Et c'est là un des points les plus intéressants de la réforme.

Enfin, le projet de M. Reibel conserve l'organisation actuelle des départements et supprime les arrondissements. Pauvres sous-préfets! cette fois, leur sort paraît définitivement réglé, et les chansonniers, les romanciers, et les revuistes peuvent chercher pour exercer leur verve un autre personnage officiel. Ils n'en trouveront d'ailleurs pas de plus décoratif et de moins utile.

Maurice Auber.

Les Élections sénatoriales du 9 Janvier

Renouvellement de la série A et élections hors série

Dimanche prochain, aura lieu le renouvellement triennal du Sénat dans les départements de la série A, allant de l'Ain au Gard compris, plus Alger, la Guadeloupe et la Réunion. Pour les 31 départements et les deux colonies dont il s'agit, il y a 96 représentants à la Haute-Assemblée.

Les 96 sénateurs se répartissent ainsi qu'il suit au point de vue politique :

2 socialistes indépendants; 52 membres de la gauche démocratique radicale et radicale-socialiste; 23 républicains de gauche inscrits à l'Union républicaine; 12 républicains modérés inscrits à la gauche républicaine; 7 membres de la droite.

Quatre-vingt-cinq sénateurs sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat.

Six se retirent de la vie politique. Ce sont : MM. Blanc (Hautes-Alpes), radical; Vidal de Saint-Urbain (Aveyron), gauche républicaine; Dellestable (Corrèze), radical; Philippot (Côte-d'Or), républicain de gauche; Butterlin (Doubs), radical, et Vinet (Eure-et-Loir), radical.

Un a démissionné pour rentrer dans la magistrature, M. Gabrielli (Corse), radical.

Quatre sont décédés. Ce sont : MM. Lintilhac (Cantal), radical; Rouby (Corrèze), radical; Martell (Charente), droite; Colin (Alger), républicain de gauche.

Parmi les personnalités qui briguent un siège sénatorial, citons : M. Paul Deschanel, ancien Président de la République; Honnorat, ministre de l'Instruction publique; François-Marsal, ministre des Finances; J.-L. Breton, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociales; Ricard, ministre de l'Agriculture; Henry de Jouvenel, rédacteur en chef du « Matin ».

Dans un grand nombre de départements, des députés ont posé leur candidature: MM. Joseph Bernier (Ain), Accambray, Hauet, Ringuier (Aisne), Bonnard (Hautes-Alpes), Philbois (Aube), Jean Durand (Aude), Bouisson (Bouches-du-Rhône), James Hennessy (Charente), Lauraine (Charente-Inférieure), Montenot (Côte-d'Or), de Kerguezec, Baudet, Servain et Mando (Côtes-du-Nord), Adolphe Girod et de Moustier (Doubs), Nadi (Drôme).

Parmi les anciens sénateurs ou députés candidats, citons notamment : MM. Paul Constans (Allier), Jugy (Basses-Alpes), Planche (Hautes-Alpes), Doizy (Ardennes), Aldy (Aude), Massabuau, Lacombe et Talon (Aveyron), Bergeon (Bouches-du-Rhône), Bory, Bos et Cazals (Cantal), Monis et Babaud-Lacroze (Charente), Carré-Bonvalet, Torchut (Charente-Inférieure), Pajot (Cher), Delpeuch, Vidalin et Delmas (Corrèze), Pierre Charles et Barabant (Côte-d'Or), Rariss (Drôme), Abel Lefebvre (Eure), Paul Deschanel (Eure-et-Loir), Louppe, Lancien et Louedec (Finistère), Valette (Gard).

Deux élections hors série auront également lieu dimanche en remplacement de MM. Imbart de la Tour, sénateur républicain de gauche de la Nièvre, et de M. Jean Codet, sénateur radical de la Haute-Vienne, décédés.

LA SITUATION DU MINISTÈRE LEYGUES

IL N'EST PAS QUESTION D'UN REMANIEMENT DU CABINET

Paris, 5 janvier. — Certains journaux avaient annoncé, qu'à la suite des dernières interpellations à la Chambre, M. Leygues opinait pour un remaniement de son cabinet.

Dans les milieux parlementaires, on déclare, ce matin, que les bruits de remaniement sont sans fondement et aucune démission n'est envisagée.

Le Président du Conseil s'inspirera toutefois de la leçon qui pourra se dégager du résultat des prochaines élections sénatoriales, tant au point de vue de la politique générale qu'au point de vue particulier de la composition du ministère.

On sait que plusieurs membres du Cabinet sont candidats à la Haute Assemblée. De leur élection peut résulter la nécessité d'un remaniement. En tout cas, pour le moment, aucune décision de ce genre n'est envisagée.

A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Une conférence des communications et transit à Barcelone

Genève, 5 janvier. — Conformément à la décision de l'assemblée de Genève, le secrétaire général de la Société des Nations vient de convoquer, pour la fin de février, une conférence des communications et transit.

Cette conférence, qui se tiendra à Barcelone, sera présidée par M. Gabriel Hanotaux, ancien ministre des Affaires étrangères de France, rapporteur de la commission des organisations techniques à l'assemblée de la Société des Nations.

AU CONGO BELGE

Un train déraillé. — Révolte de noirs

Anvers, 6 janvier. — Des passagers, rentrant par la malle congolaise « Albertville », rapportent que le 12 décembre, par suite de la pluie, un pont s'étant rompu à 14 kilomètres de Matadi, un train a déraillé. Neuf noirs ont été tués et quatorze blessés.

Ces mêmes passagers signalent que la révolte dans le Sankara, provoquée par le refus de payer l'impôt, continuant, une expédition a été envoyée sur les lieux.

L'union de l'Autriche à l'Allemagne

Le Président Ebert l'appelle de ses vœux

Vienne, 5 janvier. — Répondant au télégramme que lui avait envoyé, M. Hainisch, président de la République fédérale autrichienne, à l'occasion du nouvel An, M. Ebert, président du Reich allemand, écrit :

Notre sort commun pendant de dures années de guerre, notre détresse commune et notre même désir de reconstitution, resserrent toujours davantage les anciens liens de communauté d'intérêts de l'Autriche et de l'Allemagne.

Puisse l'avenir amener l'accomplissement de nos espérances.

M. Hainisch, président de la République d'Autriche, s'exprime différemment

Vienne, 5 janvier. — Interrogé sur cette question du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, M. Hainisch, *président de la République autrichienne*, a fait cette déclaration:

Aucun homme politique sérieux ne pense, ici, à mettre l'Europe devant le fait accompli du rattachement à l'Allemagne. Nous nous rendons parfaitement compte que, pour un temps indéterminé, les questions économiques vont primer pour nous toutes les autres et que la grande politique doit leur céder le pas.

Nous n'avons pas oublié les obligations qui nous ont été imposées et nous savons bien que c'est seulement la Société des Nations qui pourrait nous en dégager, c'est-à-dire, une assemblée où le consentement de la France est nécessaire.

Je suis, d'ailleurs, persuadé qu'actuellement, le rattachement ne serait avantageux ni pour nous, ni pour l'Allemagne.

Au lendemain de la prise de Fiume

D'Annunzio aurait l'intention de se rendre à Lugano

Genève, 5 janvier. — Un des aides de camp de d'Annunzio est arrivé à Lugano pour y chercher une villa. On croit qu'il agissait pour le compte de l'ancien régent de Fiume.

De la frontière suisse, au cas où il ne pourrait retourner en Italie, d'Annunzio aurait ainsi un « œil » sur l'Italie, par une fenêtre neutre.

Son fils est arrêté

Rome, 5 janvier. — Le fils de d'Annunzio, qui avait rendu visite à son père, à Fiume, a été arrêté, sur l'ordre de la gendarmerie, dans la villa d'Abbazia.

Le général Caviglia qui prit Fiume, sera récompensé

Rome, 5 janvier. — Une très haute décoration sera conférée au général Caviglia, à qui le gouvernement exprimera, par un document public, sa reconnaissance pour la manière parfaite dont il a accompli sa pénible mission.

Des arditi ont volé les documents de d'Annunzio

Rome, 5 janvier. — L'ex-régent doit quitter Fiume demain.

Il est très préoccupé à cause du vol qui a été commis dans son bureau par cinq ou six arditi, qui, commandés par un sous-officier de marine, ont dérobé quelques millions et les documents relatifs à l'entreprise de d'Annunzio.

Un ordre du jour du Conseil national fiumain

Rome, 5 janvier. — Le Conseil national de Fiume a voté un ordre du jour dans lequel il est dit que les représentants de la ville confirment leur volonté inébranlable d'union à l'Italie.

Cet ordre du jour se termine par une adresse de reconnaissance éternelle à d'Annunzio, le glorieux commandant.

Le désarmement de l'Allemagne

LA REUNION DES PREMIERS MINISTRES ALLIES

Londres, 5 janvier. — Le gouvernement anglais, d'accord avec le gouvernement français, sur la nécessité d'une réunion du Conseil suprême, a suggéré la date du 19 janvier, pour l'entrevue des premiers ministres, à Paris.

LE REPRESENTANT BELGE AU CONSEIL SUPREME DES ALLIES

Bruxelles, 5 janvier. — Le représentant belge au Conseil suprême des Alliés, qui doit se réunir le 19 janvier, sera M. Jaspar.

LA REPRISE DU MARK

Négociations entre l'Allemagne et la Belgique

Bruxelles, 5 janvier. — M. Schroeder, secrétaire d'Etat allemand aux finances, a avisé le gouvernement belge de sa prochaine arrivée à Bruxelles.

Il vient renouer, avec le ministre des Finances de Belgique, les négociations relatives à la question de la reprise du mark.

Soldats français insultés et menacés à Berlin

L'un d'eux tira en l'air un coup de revolver

Berlin, 5 janvier. — Dans un café du Potsdamerplatz, le 31 décembre, au cours de la soirée, des individus, pris de boisson, insultèrent des soldats français appartenant à une Commission de l'Entente et menacèrent de les battre.

Un des soldats tira son revolver et fit feu en l'air. Le public se précipita sur lui et le désarma. Alors, entre les soldats et le public, une véritable bataille s'engagea qui ne prit fin que par l'arrivée de la police.

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER EN GARE DU NORD, A PARIS

Des voyageurs sont légèrement blessés par le heurt d'un train sur un butoir

Paris, 5 janvier. — Ce matin, à 8 heures, un train de voyageurs, venant de Pontoise, a défoncé le butoir de la voie 12, gare du Nord. Par suite de la violence du choc, de nombreuses vitres se sont brisées dans les premiers wagons du train.

Des voyageurs, atteints très légèrement à la face et aux mains, ont pu regagner leur domicile, après pansement.

Une enquête est ouverte, le mécanicien prétendant que le choc est dû au mauvais *fonctionnement de ses freins.*

LES ACCUSATIONS contre le Préfet de la Creuse

UNE ENQUÊTE ADMINISTRATIVE EST OUVERTE

Paris, 5 janvier. — Questionné sur l'incident soulevé au Conseil général de la Creuse par le rapporteur de la Commission départementale, M. Rifaterre, contre M. Piettre, le préfet, à qui il reproche des opérations commerciales délictueuses, M. Steeg, ministre de l'Intérieur, a déclaré ce qui suit :

Le compte-rendu de la séance du Conseil général ne m'a rien appris, nous a déclaré M. Steeg. Le préfet de la Creuse, M. Piettre, m'avait tout le premier, mis au courant des attaques dirigées contre lui par certains hommes politiques, me prévenant de l'écho qu'elles auraient au Conseil général dès l'ouverture de la session.

Saisi de la question par cette communication, j'ai pris immédiatement la seule mesure que comportait une pareille situation : j'ai prescrit une enquête administrative. Il n'était pas possible, en effet, de laisser un fonctionnaire sous le coup d'une aussi grave accusation, sans lui fournir le moyen de présenter sa défense en toute liberté; pour que toute la lumière soit faite.

Maintenant, je n'ai qu'à attendre le rapport qui doit m'être présenté, pour me prononcer sur le cas de mon subordonné en toute connaissance de cause; dès que j'aurai examiné ce document, les mesures qu'il paraîtra susceptible de comporter suivront sans délai.

LA TRAGÉDIE IRLANDAISE

L'état de siège étendu à de nouveaux comtés

Londres, 5 janvier. — Le maréchal French, vice-roi d'Irlande, a publié un édit par lequel l'état de siège est étendu aux comtés de Clare, de Waterford, de Wexford et de Kilenny.

Un député sinn-feiniste, échevin de Cork, est arrêté

Dublin, 5 janvier. — La police a arrêté, la nuit dernière, M. James Walsh, député sinn-feiniste, échevin de Cork, qui s'était évadé, il y a dix-huit mois, de la prison de Montjoie.

Seize sinn-feiners tués dans une rencontre

Cork, 5 janvier. — Des soldats attaqués près de Kantark ont mis en déroute les assaillants. Seize agresseurs furent tués et un grand nombre d'entre eux capturés.

L'attitude du Cabinet anglais vis-à-vis de M. de Valera

Londres, 5 janvier. — Les journaux annoncent que le Gouvernement serait disposé non seulement à accorder un sauf-conduit à M. de Valera, le Président de la République irlandaise, mais à conférer avec lui.

Le pillage d'une bijouterie à Paris

L'individu arrêté n'est pas reconnu pour être l'un des auteurs

Paris, 5 janvier. — Albert Polgé, l'individu arrêté hier, rue La Rochefoucauld, après avoir été blessé par deux inspecteurs de la Sûreté générale, parce qu'en prenant la fuite, il sortait une arme, fut confronté avec des témoins du pillage de la rue Tronchet.

Aucun de ceux-ci n'a été affirmatif et ne l'a reconnu pour être l'un des auteurs de ce cambriolage.

Polgé va être dirigé sur l'infirmerie spéciale de la prison de Fresnes pour y être soigné.

Il n'y a pas eu de mobilisation roumaine

Un démenti du ministre de Roumanie à Paris

Paris, 5 janvier. — On avait affirmé que, devant la concentration de troupes bolchevistes à la frontière, le roi Ferdinand avait appelé trois classes sous les drapeaux et mobilisé le service des chemins de fer.

Le prince Ghika, ministre de Roumanie à Paris, a déclaré qu'aucune classe n'avait été convoquée et que le service des chemins de fer n'avait pas à être militarisé puisqu'il l'est depuis trois mois, à la suite de la grève générale.

HORRIBLE CRIME

UNE BONNE, EN OUVRANT A UN INCONNU EST ASSASSINÉE

Valence, 5 janvier. — Un individu se présentant chez une dame, rue Madier-de-Monjan, demanda à lui parler.

Comme la domestique, Marie Basset, revenait de prévenir sa patronne, l'inconnu lui tira trois coups de revolver, puis disparut.

La police prévenue se mit à la recherche de l'assassin qui reste introuvable.

Transportée à l'hôpital, Marie Basset, qui est mariée, y est décédée.

NOS BRAVES

CHEVALIERS de la Légion d'honneur

ROUBAIX

Le Lieutenant Prudent SOURYS,

caissier de la Maison Les Fils d'Alfred Motte, habitant 165, rue de Leers.

Sergent de zouaves à la mobilisation, il passe le 18 septembre de la même année

Le lieutenant Prudent SOURYS

sergent-major, fonctions qu'il remplit avec tact et dévouement durant près de deux ans. Le 27 mai 1916, il est nommé adjudant et passe sous-lieutenant exactement douze mois après.

Lors de l'offensive allemande de juin 1918, en exécutant une reconnaissance, il fut blessé grièvement d'une balle à la poitrine, à bout portant. Il obtint, à cette occasion, la citation suivante :

Officier admirable de calme et de sang-froid. En l'absence de son commandant de compagnie, a exercé le commandement dans des circonstances très difficiles à l'entière satisfaction de ses chefs. Le 2 juin 1918, comme chef de section a porté sa section à la contre-attaque au Mont-de-Choisy avec un entrain remarquable. S'est mis ensuite à la tête d'une patrouille. A été grièvement blessé en exécutant sa reconnaissance.

Le 27 mai 1919, il obtenait le grade de lieutenant.

TOURCOING

LE LIEUTENANT KLEBER KINNEN

lieutenant commandant la Section post-scolaire de Préparation militaire

Caporal à la mobilisation, passa successi-

Le lieutenant Kléber KINNEN

vement sergent, adjudant, sous-lieutenant et lieutenant.

Le nouveau promu a été l'objet de nombreuses citations :

Le 19 mars 1915 :

A conduit sa section à l'attaque d'une tranchée avec entrain et bravoure. Par son calme et son sang-froid, a pu la maintenir la position conquise, malgré le feu violent d'artillerie (1er et 2 mars 1915).

Le 20 avril 1915 :

Sous-officier de valeur, commandant avec énergie et bienveillance, agissant par son exemple. A été blessé, le 5 avril 1915, en se portant à la tête de sa section, à l'assaut des positions ennemies fortement défendues.

DERNIÈRE HEURE

LA SITUATION MINISTÉRIELLE EN FRANCE

CHANGEMENT DE CABINET OU REMANIEMENT

Paris, 5 janvier. — Bien qu'à la présidence du Conseil on démente officiellement que M. Leygues songerait à remanier son ministère, le bruit court néanmoins qu'après les élections sénatoriales, il se produirait du changement.

Où ses collègues, MM. François-Marsal, Honnorat, Breton et Ricard, candidats au Sénat, sont élus, la proportion des membres de la Haute-Assemblée serait trop forte au sein du Cabinet.

Alors, le Président du Conseil ferait appel pour le portefeuille des finances, à un membre important de la commission du budget et solliciterait le concours d'un ancien ministre pour l'instruction publique et tel membre important de la majorité prendrait le portefeuille de l'hygiène.

Si la Chambre n'acceptait pas ces modifications, M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, semblerait qualifié pour former un nouveau ministère. Il s'entourerait de collaborateurs éminents, tels que MM. Raymond Poincaré, Loucheur, Briand, Bonnevay.

Le désarmement de l'Allemagne

La date du 19 janvier acceptée par le gouvernement français pour la réunion du *Conseil suprême*

Paris 5 janvier. — On annonce que le gouvernement français a accepté la date du 19 janvier proposée par le gouvernement britannique pour une réunion, à Paris, du Conseil suprême des Alliés.

La réouverture du port d'Anvers aux firmes allemandes

Bruxelles, 5 janvier. — Un journal annonce que M. Moulart, consul général de Belgique à Hambourg, est arrivé à Anvers, où il a conféré avec l'échevin, M. Strauss, au sujet du retour des représentants des firmes de navigation allemandes à Anvers.

Il a été admis, ajoute ce journal, que les sociétés maritimes devront être représentées à Anvers par une firme belge.

Les biens allemands sous séquestre

Un jugement en matière de succession

Paris, 5 janvier. — Le 19 août 1917, décédait une dame de Brandt, née Van Dyck, dont les biens du mari, sujet allemand, avaient été mis sous séquestre.

Mme de Brandt qui, infirmière, était morte pour la France, avait, par testament, institué comme légataires universels, MM. Pierre Privat de Pressenel, chef d'escadron aux spahis marocains; Louis Privat de Pressenel, industriel, et le comte Joseph de Cordon, au nom de sa famille mineure.

M. Alfred Van Dyck, de Bruxelles, frère de la défunte, estima que sa sœur n'avait pas le droit de disposer des biens délaissés par elle, par suite de leur mise sous séquestre.

Les héritiers précités lui intentèrent un procès dans le but de faire valider ou annuler le testament.

La première Chambre du Tribunal civil de la Seine, devant laquelle fut plaidé le procès, a rendu son jugement.

Ce tribunal déclare que le mariage de Mme Van Dyck à un Allemand n'a pu lui retirer le droit de tester et qu'elle est morte avant la mise en vigueur du traité de paix édictant des prohibitions sur les biens séquestrés.

Il a déclaré valable le testament de Mme de Brandt.

LES TRAVAUX DANS LES RÉGIONS DÉVASTÉES

Paris, 5 janvier. — M. Fringant, député, avait demandé à M. le Ministre des Régions libérées :

1° S'il est exact que, sur le programme des travaux prévus pour 1921 dont le montant total s'élève à 3.918 millions, le seul département du Nord soit compris pour 1 milliard de francs, le reste étant réparti entre les neuf autres départements; 2° En vertu de quel texte législatif les répartitions doivent être faites, et la Commission supérieure des matériaux de construction doit-elle être seule consultée à ce sujet?

Le ministre intéressé répond :

Le programme des travaux de reconstruction définitive, prévu pour 1921, n'est pas encore arrêté de façon définitive. Il ne saurait être formulée une réponse en ce qui concerne le pourcentage de travaux exécutés, particulièrement pour le département du Nord.

Il est à remarquer d'ailleurs, qu'en l'état actuel de la loi des dommages, ce programme ne saurait constituer qu'une indication. Les sommes nécessaires à l'exécution des travaux sont en effet, mises à la disposition des sinistrés, soit sous forme d'avances, soit sous formes d'acomptes.

Le Ministre des Régions libérées peut, à vrai dire, limiter les attributions d'avances faites aux sinistrés dont l'indemnité n'est pas encore fixée, mais il ne possède aucunement le droit de refuser le paiement des acomptes sur titres définitifs délivrés aux intéressés, au fur et à mesure des travaux exécutés. Au surplus, les prévisions examinées par le Conseil supérieur des matériaux, ne constituent que des éléments d'information et d'étude.

LES SOCIALISTES AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Paris, 5 janvier. — Le groupe socialiste de l'Hôtel de Ville s'est réuni, cet après-midi, pour examiner la situation qui lui est créée par la décision du Congrès de Tours et la scission dans le parti qui en a été la conséquence.

L'entente n'ayant pu s'établir, le groupe a été dissous.

L'accord militaire franco-belge

Bruxelles, 5 janvier. — Le député socialiste Mathieu interpellera à la rentrée de la Chambre, le premier ministre, notamment au sujet de l'accord franco-belge.

LA CRISE DU CHOMAGE

Industries atteintes dans le Borinage

Bruxelles, 5 janvier. — La crise industrielle s'aggrave dans le Borinage.

On parle de la fermeture prochaine de la cimenterie d'Obourg. Différentes usines de la région ont réduit leur personnel au strict minimum. Les verreries à vitres de la frontière annoncent qu'elles vont fermer complètement dans le courant de janvier.

L'Affaire Coppée

M de Broqueville complètement hors de cause

Bruxelles, 5 janvier. — La Commission parlementaire, chargée d'enquêter sur les faits reprochés à M. de Broqueville, a terminé sa tâche. Il ressort de ses conclusions qu'il n'y a pas lieu d'impliquer M. de Broqueville dans l'affaire Coppée.

Dernières Nouvelles Régionales

CONVOCATION DES ELECTEURS DU CANTON DE LA BASSEE POUR NOMMER UN CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT. — Le « Journal officiel » publiera jeudi un décret convoquant pour le 23 janvier 1921 les électeurs du canton de La Bassée à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Alexandre Crespel, nommé conseiller général.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 5 janvier. — Clôture. — Janvier, 9.60; février, 9.65; mars, 9.72; avril, 9.76; mai, 9.80; juin, 9.80; juillet, 9.82; août, 9.80; septembre, 9.81; octobre, 9.75; novembre, 9.74; décembre, 9.74.

Sakellaridis. — Janvier, 15.50; juin, 15.30; juillet, 15.50; autres mois incotés.

Ventes, 3.000; importations, 15.130; américain supérieur, baisse, 15; autres, 10; brésilien baisse, 15; égyptien, inchangé.

New-York, 11 heures. — Janvier, 14.18; mars, 14.29; mai, 14.36; juillet, 14.44.

MARCHE DES CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 61.10; Esc. hors banque 6 %; Prêts à court terme, 5 p.c.

Alexandrie : Sur Londres, 97 ½.

Genève : Sur Paris, 38.35; sur Londres, 23.40; sur Belgique, 40.20.

Bruxelles : Sur Paris, 95.10; sur Londres, 27.98.

Rome : Sur Paris, 171.25; sur Londres, 104.55.